

**GROUPES 5 et 6
2026-2027
AUTORISATIONS ET DECLARATIONS**

Document à lire

1) DEPLACEMENTS

Pour toute activité extérieure à l'établissement, l'élève fait le déplacement par ses propres moyens (jusqu'au lieu de rendez-vous ou vers son domicile); sauf avis contraire de votre part.

2) DROIT A L'IMAGE

Comme vous le savez, un certain nombre d'activités sont mises en œuvre pour réaliser les objectifs de notre Projet Pédagogique. Celles-ci se retrouvent pour la plupart dans le Projet d'Etablissement.

Parmi ces activités, quelques-unes sont illustrées par des photos ou des films (voyages d'étude, fêtes de l'école, spectacles de la section « arts d'expression »,...) sur lesquels peuvent figurer des élèves et que l'on retrouve sur des supports agréés par la Direction, tels que le journal ou le site internet de l'école.

Soucieux de respecter les législations belge et européenne relatives à la protection des données personnelles, notre établissement ne peut toutefois publier une photo où votre enfant apparaît seul, sans obtenir votre accord.

Il paraît important de souligner que notre école est particulièrement attentive au respect de la personne. Les élèves qui apparaissent sur les photos, le plus souvent en groupe, ne sont jamais nommés (et ne sont donc identifiables que par les personnes proches). Le petit format des clichés les rend inexploitable à l'agrandissement.

Enfin, il faut préciser que notre projet échappe à tout intérêt commercial et n'est lié à aucun apport de type publicitaire. Si vous jugez toutefois ces quelques précisions insuffisantes, il vous est possible de prendre contact avec la Direction à l'adresse suivante : info@e-ndc.org ou par téléphone : 02/374.58.40.

3) TRAITEMENT DES DONNEES

Afin de respecter ses obligations légales et réglementaires, l'école informe l'élève et ses parents qu'elle enregistrera et traitera des données à caractère personnel durant toute la durée de la scolarité de l'élève dans l'établissement.

Ces données sont indispensables pour gérer les relations entre l'école et les autorités publiques, pour l'inscription de l'élève, les rapports avec celui-ci, la gestion de l'enseignement, l'octroi de subsides, l'octroi ainsi que la reconnaissance des certifications et diplômes. Ces données ne seront pas utilisées à des fins de marketing.

Le responsable du traitement est l'asbl Centre d'Enseignement Notre-Dame des Champs dont le siège social est sis rue Edith Cavell 143 à 1180 Bruxelles.

L'école, l'administration, le PMS, les universités et hautes écoles sont les seuls destinataires des données récoltées. Toute personne concernée dispose d'un droit d'accès et de rectification des données la concernant.

4) RESEAUX ET SERVICES MULTIMEDIAS

L'école s'efforce d'offrir à ses élèves les meilleures conditions de travail, notamment l'accès à l'outil informatique. Chaque élève dispose d'un droit d'utilisation qui suppose de la part de chacun le respect du matériel et de certaines règles de fonctionnement précisées ci-dessous.

Respect

Propriété intellectuelle

Les droits d'auteurs imposent qu'il soit interdit de copier, d'échanger et de diffuser de la musique, des vidéos, des logiciels, des jeux ou toute œuvre depuis le réseau de l'établissement.

Droit de la personne

Il est interdit d'utiliser le réseau informatique pour porter atteinte à l'honneur et à la vie privée d'autrui.

Délits

Il est interdit de visionner ou de diffuser des documents à caractère raciste, xénophobe, religieux, pornographique, de genre ou incitant à toute forme d'actes illégaux.

Accès à Internet

Les élèves ont accès à Internet librement dans la limite des places disponibles, à l'aide d'un code personnel.

Le coût est de 0,10€ par feuille imprimée.

Les logiciels éducatifs sont à demander à l'accueil du CMM.

Les engagements de l'établissement

- L'école s'engage à fournir aux utilisateurs tous les services nécessaires au bon fonctionnement de l'outil. Toutefois, l'accès peut être interrompu pour des raisons techniques ou de maintenance.
- L'école se réserve le droit à des contrôles réguliers afin de vérifier que le réseau soit utilisé dans le respect des règles établies.
- L'établissement ne peut être tenu pour responsable de la non-validité des documents consultés.
- L'école utilise des mécanismes techniques de protection, comme des antivirus ou logiciels « accord parental ».
- L'établissement s'engage à donner accès au réseau au plus grand nombre d'élèves possible, dans la mesure de sa capacité.
- Les personnes du CMM s'engagent à conseiller et à aider les utilisateurs.

Les engagements de l'utilisateur

- L'élève s'engage à utiliser l'outil mis à sa disposition uniquement pour des recherches pédagogiques ou dans le cadre d'une activité de même nature.
- L'élève s'engage à n'utiliser sa messagerie électronique que pour un objectif d'ordre pédagogique.
- En aucun cas, l'élève ne pourra s'approprier le code d'un autre utilisateur.
- L'élève s'engage à veiller au respect du matériel mis à sa disposition et à ne télécharger aucun logiciel de sa propre initiative.

En cas de non-respect des règles établies, l'accès aux services informatiques du centre multimédia pourra être limité voire suspendu.